

Yves Cougnaud reconstruit une école en Haïti



*Une photo prise lors de son séjour en Haïti, la semaine dernière.
Entouré de deux sœurs de la congrégation des Filles de la Sagesse,
Yves Cougnaud a pu mesurer les dégâts causés par le séisme à l'institution du Sacré-Cœur..
L'entrepreneur finance, sur ses propres fonds, l'envoi de modulaires en Haïti, pour la construction de quinze classes.*

Entretien

Quel a été l'élément déclencheur pour que vous décidiez d'apporter une aide personnelle à la population haïtienne ?

Comme beaucoup de personnes, j'ai d'abord été touché par toutes ces images télévisées, montrant les dégâts liés au séisme (12 janvier 2010). Et puis, vous avez relaté dans vos colonnes l'histoire du frère Michel Bernard, enseignant à Port-au-Prince. La congrégation de Saint-Gabriel (basée à Saint-Laurent-sur-Sèvre), dont il fait partie, n'avait plus de nouvelles de lui (*Ndlr* : elle en a reçu entre-temps, confirmant qu'il était bel et bien sain et sauf). Il se trouve que le frère Michel Bernard est originaire du Poiré-sur-Vie. Nous étions du même quartier, nous fréquentions la même école. Je me suis dit qu'il fallait que je fasse quelque chose.

Quelle a été votre démarche ?

Quand j'ai appelé "Saint-Gab", on m'a dit que la confrérie n'avait pas subi de dégâts où elle est installée, à Saint-Marc ou à Jérémie. Par contre, on m'a dit que la communauté des sœurs de la Sagesse avait, elle, été durement affectée à Port-au-Prince, où la congrégation a des missions d'éducation. Les bâtiments accueillant les élèves (1502 filles fréquentaient l'institution pour l'année 2009-2010) dans le quartier Turgeau sont en ruine et huit religieuses ont hélas trouvé la mort. J'ai pris mon téléphone et j'ai expliqué mon envie d'aider Haïti. Et quand une idée est lancée, je vais jusqu'au bout, c'est dans mon tempérament.

Comment va se traduire votre aide ?

Cela va se traduire par un don personnel équivalent à un million d'euros. Attention, il faut bien le souligner, ce n'est pas au nom de la société. Par contre, je vais faire une commande à l'entreprise Cougnaud de soixante à soixante-dix bâtiments modulaires. Cela correspond à environ 1000 m² en surface, et cela servira à installer quinze classes.

Quel était le but de votre séjour de trois jours à Port-au-Prince ?

Je veux donner mais il est important pour moi de me rendre sur place pour ressentir les choses. J'ai donc décidé d'organiser un séjour en Haïti, la semaine dernière. J'ai atterri à Saint-Domingue, où m'a rejoint un ami guadeloupéen qui parle créole. J'étais donc accompagné de mon ami et d'un chauffeur dominicain. Nous avons connu mille problèmes à la frontière pour pouvoir rentrer. En arrivant, nous avons été accueillis par trois sœurs et nous avons séjourné chez l'habitant, sous haute protection, car les vols sont terribles.

Le but du séjour était de créer des contacts. Grâce à sœur Marie-Edwige, nous avons pu rencontrer des personnes de l'ambassade, du consulat. La priorité là-bas, c'est de renvoyer au plus vite les enfants à l'école.

Comment cela va se passer maintenant ?

Je viens de recevoir les plans de la part de notre référent en Haïti. Il faudra deux mois à l'entreprise Cougnaud pour honorer la commande des 60-70 modules. Tout partira ensuite en bateau de Nantes ou de Saint-Nazaire, vers Port-au-Prince. Après, tout dépendra de la logistique, des temps d'attente pour arriver vers le port haïtien. J'ai reçu ce week-end de nombreux courriels de nos référents. Les travaux de déblaiement vont bon train et on nous rappelle que le temps fait la course. Je pense que les modulaires seront installés d'ici quatre ou cinq mois et les élèves pourront retrouver le chemin de l'école. Je retournerai en Haïti pour suivre les opérations.

recueillis par Loïc TISSOT

(publié le 23 février 2010 dans le Nouvelliste de Port au Prince,
modifié et mis en ligne le 27 septembre 2013 par Ouest-France)